

image dans les foyers. — Déjà, dès le 17 octobre 1915, j'avais le bonheur de convier mes prêtres à cette œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur. Partout dans le diocèse le Sacré-Cœur a été acclamé et placé à l'honneur dans tous les foyers... Je serais heureux qu'un Secrétariat diocésain fût établi ...”

Monseigneur le Vicaire Apostolique du Keewatin, Man. :— “ Je suis honoré de votre invitation à être compté au nombre des Patrons religieux du *Comité national de l'Intronisation*. J'accepte très volontiers. Je vous félicite de votre initiative. Je bénis votre œuvre de tout cœur. Je me prépare moi-même à faire régner le Sacré-Cœur dans notre pays sauvage ”.

Monseigneur l'Evêque de S.-Hyacinthe accepte aussi, avec empressement, de figurer parmi les Patrons du *Comité national I. S.-C.* Il cite, pour illustrer ses bonnes dispositions à l'égard de l'œuvre, le fait qu'il a pris lui-même les devants. Par une Pastorale du 22 juillet 1917, Sa Grandeur vient de prescrire la consécration générale de toutes les paroisses de son diocèse au Sacré-Cœur, et l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles, le dimanche 2 septembre 1917, comme l'avaient déjà fait Mgr Forbes, en octobre 1915, et Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, en mai 1917.

Après cette fondation réalisée sous d'aussi heureux auspices, le 3 septembre au soir, sont venues tout naturellement les belles consécration solennelles de l'Agriculture, de la Colonisation et de la Presse catholique du Canada français au Sacré-Cœur. L'acte en fut lu devant le Saint Sacrement exposé, sous la présidence de S. E. le Cardinal archevêque de Québec, dans l'inoubliable cérémonie religieuse du 4 septembre au matin, à la chapelle du Séminaire de Québec, pour le troisième centenaire de l'établissement, à Québec, de Louis Hébert, le premier agriculteur canadien. Nous en avons déjà parlé, et nous aurons l'occasion d'y revenir, pour citer certains passages au moins des mémorables formules de l'hommage offert par la race canadienne au Sacré-Cœur, en cette circonstance. Nous rappellerons aussi la touchante consécration des Apiculteurs canadiens, prononcée en séance publique de leur convention, le lendemain, 5 septembre, au beau milieu des fêtes de l'Exposition provinciale de Québec.

Disons encore que l'Autorité diocésaine de Québec, dans sa Pastorale datée du 14 septembre courant et que l'on communiquait, dimanche dernier, aux fidèles de notre ville, prescrit une heure sainte d'Adoration et de Réparation, devant le Saint Sacrement exposé, pour le dimanche 30 septembre, et une amende honorable avec imploration spéciale au Divin Cœur dans le Sacrement de Son amour, au matin du 4 octobre, jour où la ville de Québec doit voter pour l'adoption ou le rejet d'un régime de prohibition du trafic des liqueurs alcooliques. A. D.